

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFFI	Date	16 février 2025
Numéro	25.115	Heure	8h45

Auteur-e(-s) : Député-e-s interpartis

Titre : CPNE : pourquoi tant de départs ?

Contenu (questions posées au Conseil d'État) :

Le Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) a connu, depuis sa création, de nombreux départs de direction et de sous-direction des différentes écoles.

Nous remercions le Conseil d'État de répondre aux questions suivantes :

- Combien de directions et sous-directions sont parties depuis la création du CPNE ?
- Le Conseil d'État peut-il nous indiquer s'il a identifié les causes de ces départs ?
- Quelles sont les conséquences pour les élèves et les collaboratrices et collaborateurs des écoles ?
- Quelles mesures ont déjà été entreprises par le service et/ou la direction générale pour remédier à ces départs ?

Développement (commentaire aux questions) :

La création du CPNE en 2022 a réorganisé toute la formation professionnelle. Les écoles – Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM), Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) et Centre professionnel des métiers du bâtiment (CPMB) – ont été regroupées en un centre unique, le CPNE, qui dispose de sept pôles de formations du secondaire 2 et d'un pôle de préapprentissage. L'idée était de créer une porte d'entrée unique et de centraliser/mutualiser les tâches administratives. La mise en œuvre du CPNE a impliqué un travail important pour les directions, notamment avec la centralisation de certains dossiers.

Nous nous questionnons sur les nombreux départs du personnel de direction. Est-ce dû à une surcharge de travail, à un manque d'autonomie des directions actuelles par rapport à la direction générale, à des réorientations professionnelles ? Y a-t-il une situation de crise au sein du CPNE ? De l'avis du Conseil d'État, ces départs fragilisent-ils l'institution et les formations dispensées, et donc, par ricochet, la formation professionnelle à plein temps ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Christian Mermet

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Daniel Berger	Caroline Plachta	Sarah Blum
Yasmina Produit	Karim Djebaili	Armin Kapetanovic
Elisabeth Moser	Hugo Clémence	Marinette Matthey
Amina Chouiter Djebaili	Mathias Gautschi	Anne Bramaud du Boucheron
Laurent Duding	Fabienne Robert-Nicoud	Jacqueline Zosso
Sarah Pearson Perret	Brigitte Leitenberg	Nathalie Schallenberger
Blaise Fivaz	Aël Kistler	Françoise Jeanneret
Evan Finger	Yann Mesot	Christiane Barbey
Niels Rosselet-Christ	Roxann Durini	Daniel Sigg

Emile Blant	Diane Skartsounis	Fanny Gretillat
Adriana Ioset	Marc Fatton	Clarence Chollet
Olivier Beroud	Barbara Blanc	Niel Smith
Aur�lie Gressot	Brigitte Neuhaus	Marina Schneeberger
Monique Erard	Clo� Dutoit	Patrick Erard